



Universiteit
Leiden
The Netherlands

Jeunesse comme ressource des conflits violents: une lecture historique et anthropologique de l'arène politique en République centrafricaine
Mouguia, C.M.

Citation

Mouguia, C. M. (2023, November 22). *Jeunesse comme ressource des conflits violents: une lecture historique et anthropologique de l'arène politique en République centrafricaine*. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/3663665>

Version: Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/3663665>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

CHAPITRE II

PRESENTATION DU CHAMP DE L'ETUDE : BANGUI ET PAOUA COMME « POINTS CHAUDS » DES CONFLITS VIOLENTS EN CENTRAFRIQUE

Introduction

Les données contenues dans cette thèse avec les analyses qui en découlent, même si elles visent à expliquer une situation plus globale, proviennent particulièrement de deux zones de la Centrafrique : Bangui au sud et Paoua au nord-ouest. Cela dit, pourquoi avoir choisi de mener cette recherche à Bangui et à Paoua parmi la multitude des choix possibles qui s'offraient à nous ? Autrement dit, qu'est-ce qui fait de ces deux sites des contextes appropriés pour cette recherche ? Pour répondre à ces questions, nous allons dans ce qui va suivre, faire une présentation de ces sites de recherche, puis montrer la pertinence de ces choix quant à la question principale des jeunes en lien avec les conflits violents de longue durée dans l'arène politique en Centrafrique.

Distanciées l'une de l'autre de plus de 499 kilomètres (Nzossaya, 2006 :13), Bangui et Paoua ont des caractéristiques divergentes, voire antinomiques (zone urbaine d'un côté et rurale de l'autre), mais partagent aussi des traits communs (conflits violents et récurrents, population nombreuse et jeune, emplacements frontaliers). Ancien poste colonial devenu capitale de la République centrafricaine et siège du pouvoir politique, Bangui est souvent touchée par les différentes crises que la Centrafrique a connues. Elle est également la plus grande ville du pays où l'on retrouve toutes les couches de la population centrafricaine dont la majorité jeune. Pour ce qui est de la thématique qui nous concerne ici, choisir Bangui est particulièrement pertinent du fait qu'elle a été le point de départ de la colonisation d'où est partie nombre d'abus impérialistes que nous décrivons plus loin (*cf. infra* chap. IV), mais aussi pour avoir connu la toute première révolte des jeunes de grande envergure en Centrafrique post-indépendante (Germain, 2000). De même, Bangui est aussi directement touchée par tous les coups d'Etat (manqués ou réussis) survenus dans le pays avec leurs cohortes d'actes violents.

Quant à Paoua, elle fut jusqu'à une époque récente (janvier 2021), une ville et sous-préfecture du nord-ouest du pays. Densément peuplée mais faiblement urbanisée, comme c'est le cas des autres villes du nord-ouest centrafricain (Chauvin, 2014), Paoua est une zone rurale dominée par les activités agricoles. Au regard de son éloignement de la capitale et sa proximité avec le sud instable du Tchad, Paoua a souvent été touchée par les conflits armés internes avec la naissance de plusieurs groupes armés non étatiques, et a la particularité d'avoir connu le premier

groupe rebelle formel sur le territoire centrafricain post indépendant (*cf. infra* chap. V). Bangui et Paoua partagent donc d’une certaine manière, les caractéristiques de « points chauds » des conflits en Centrafrique si l’on considère l’histoire de ce pays en lien avec les conflits armés.

Ajoutons que pour des raisons de la densité de leurs populations, chacune de ces deux contrées ont été érigée en préfecture. Bangui est devenue une préfecture autonome, alors qu’elle faisait partie de la préfecture de l’Ombéla-Mpoko ; et Paoua n’est plus une ville et sous-préfecture de l’Ouham-Péndé, mais est devenue le chef-lieu d’une nouvelle préfecture appelée Lim-Péndé à la suite d’une loi (numéro 21-001) relative aux circonscriptions administratives adoptée par les députés et promulguée par le chef de l’Etat le 21 janvier 2021.

Au cours du présent chapitre, nous allons présenter de manière détaillée ces deux sites de recherche. Tour à tour seront abordés les aspects historiques, démographiques, socio-économiques et sécuritaires de Bangui d’abord, puis de Paoua. Enfin, loin de chercher à faire systématiquement des comparaisons (même si cela est inévitable par endroits), il s’agira de comprendre une situation globale à partir de deux contextes distincts, mais représentatifs.

Carte N° 1 : localisation des sites de l’étude sur la carte de la RCA : Bangui et Paoua



I. BANGUI, POINT DE DEPART ET DE CHUTE DE LA VIOLENCE ARMEE EN CENTRAFRIQUE

I.1- Un ancien poste colonial à installation difficile devenu capitale

D'après Jean Cantournet (1986), le nom « Bangui » en langue Bobangui signifie « les Rapides¹⁷ », en référence aux rapides de la rivière Oubangui qui se situent juste en amont du lieu de l'implantation du poste de Bangui en face de Zongo (ancien poste colonial de l'Etat Indépendant du Congo, actuelle RDC). Poste colonial à l'origine, Bangui a été créé le 26 juin 1889 par Alfred Uzac qui le confie à Michel Dolisie (frère de Albert Dolisie -Administrateur de Brazaville¹⁸- qui en a ordonné la fondation le 10 mai 1889) (Villien *et al.*, 1990 :20).

En ce qui concerne les circonstances de la création du poste colonial de Bangui, François Villien *et al.* (*idem* : 19-20) proposent de replacer l'événement dans le contexte politique des rivalités coloniales de l'époque, et plus particulièrement la concurrence franco-léopoldienne sur les rives de l'Oubangui. Car le poste français (Bangui) est installé sur la rive droite le lendemain même du jour (25 juin 1889) où le capitaine Van Gèle a fondé sur la rive gauche, un peu en amont et à la hauteur des rapides, le poste Belge de Zongo (actuelle RDC).

L'histoire nous apprend que face au difficile franchissement des rapides de Bangui par les explorateurs, un emplacement avait été initialement choisi en aval à quatre kilomètres desdits rapides, puis transféré plus en aval encore à 6 kilomètres à cause d'un environnement inhospitalier (zones inondables, marécages malsains, populations hostiles et redoutables). Il a finalement été rapproché des rapides d'abord à 300m (à l'aval), puis replacé sur les rochers même des rapides appelés « rochet de l'artillerie¹⁹ » dès la fin de 1892 ou le début 1893 (Villien *et al.*, *idem* : 22). Ce rapprochement fait suite à un rapport mensuel de Chavannes datée du 15

¹⁷ François Villien *et al.* (1990) ajoutent que d'après une tradition orale [les auteurs ne précisent pas laquelle], le mot *Bangui* ne se rapporterait pas aux rapides mais désignerait plutôt un arbre à bois rouge et très dur, sans doute l'iroko, qui, se trouvant à proximité desdits rapides servaient de point de repère aux habitants. Toutefois, la signification « rapides » semble la plus répandue dans la littérature écrite (Villien *et al.*, 1990 ; Boulvert, 1993).

¹⁸ La conquête du territoire de l'actuelle Centrafrique se faisait uniquement par voie d'eau, et depuis le poste de Brazaville fondé en 1880 par Pierre Savorgnan de Brazza (jeune officier de marine française d'origine italienne) qui jeta ainsi les bases du Congo français (Téné-Koyzoa, 2006). Les difficultés d'accès au poste de Bangui ont même fait germer l'idée de son abandon à un moment donné. Cependant, il a été maintenu car étant le seul poste français véritable point de départ et étape obligatoire de la marche vers le Tchad et le Nil en cette fin du XIXe siècle (Auzias, *et al.*, 2017-2019; Villien *et al.*, 1990; Molion, 1992).

¹⁹ Emplacement actuel de l'Hotel Oubangui, ancien Hotel Sofitel, cet endroit représentait un bon site pour se défendre aussi bien contre les inondations que contre les attaques et les rapines des populations autochtones (Villien *et al.*, 1990: 22). Jacques Serre (s.d.) avance que c'est pour des raisons de sécurité que Ponel a changé l'ancien emplacement pour installer le poste trois-cents mètres en aval du "Rocher de l'artillerie" en juin 1890. Puis, en 1891, le poste, à la suite d'une inondation, s'installe sur les pentes de la colline qui forme l'étranglement du fleuve.

septembre 1889 dans lequel il regrettait que le poste de Bangui ait été installé aussi loin [à six kilomètres] des rapides²⁰ (donc loin du poste de Zongo sur le côté opposé). Le rapport de l'explorateur Cholet sur l'occupation de l'île de Zongo par les Belges ne pouvait que confirmer l'impression initiale de Chavannes qui envoya des recommandations pour faire rapprocher des rapides le poste français (Cantournet, *idem*). Ce qui confirme l'idée d'une concurrence franco-belge sur l'Oubangui quant à l'occupation du territoire actuelle de la Centrafrique²¹.

Il est à noter cependant que l'installation du poste de Bangui s'est accompagnée de quelques démêlés avec les populations environnantes. Outre le caractère inhospitalier de l'environnement naturel, il y a eu en effet, des hostilités entre colons et autochtones. A titre d'exemple, après la fondation du poste de Bangui et le pacte de sang conclu avec les autochtones, un chef de poste, M. Musy est laissé à Bangui. Mais en voulant séparer les habitants de deux villages, il est tué le 2 janvier 1890 avec plusieurs de ses hommes (Brégeon, 1998 ; Flichy de la Neuville (dir.), 2014). Dès lors, on va assister à la montée d'un esprit de vengeance de la part des colons pourtant supérieurs techniquement. Comme le note Christian Prioul (1981), les explorateurs qui viendront après vont se prémunir afin de prévoir de tels incidents. Il en résultera donc de lourdes conséquences pour les populations. Les événements subséquents ne seront donc pas dénués de représailles intentionnelles. Si on considère que l'acte des autochtones consistait à défendre leur territoire de la présence d'un envahisseur, il a au contraire engendré une violence vindicative envers les populations locales hostiles. Ainsi, point de départ de toutes les missions coloniales dont la conquête du Tchad, Bangui sera aussi le point de départ de toutes les dérives sanglantes sur lesquelles nous reviendrons.

Capitale de l'Oubangui-Chari depuis décembre 1906 (Téné-Koyzoa, 2006 : 48), érigée ensuite en commune mixte en 1911, l'ancien poste colonial devenu capitale de la RCA en 1958 (Villien *et al.*, *idem* :3) est située entre 4°21' et 4°26' de latitude nord et entre 18°32' de longitude est. Géographiquement située au sud de la RCA, la ville de Bangui est limitée au sud par le "fleuve" Oubangui (frontière naturelle avec la République démocratique du Congo), à l'ouest et au nord par la commune de Bégoua, et enfin à l'est par une partie de la commune de Bimbo. Bangui couvre une superficie de 67 km² avec une densité de 8548,36 habitants au km² en 2003, soit

²⁰ Chavannes assurait alors à Libreville l'intérim de commissaire général [de Brazza] et ses rapports mensuels tenaient Paris informé des événements (Cantournet, *idem*).

²¹ Voir aussi à ce propos Tuquoi (2017) sur les détails sur les rivalités entre Français et Belges sur le partage de ce territoire.

environ 1508 fois la densité de la RCA (RCA, RGPH, 2003). Avec environ 812 407 habitants d'après le résultat de la cartographie censitaire numérique du RGPH-4 (ICASEES, 2021), la population de la ville de Bangui a sensiblement augmenté²² de nos jours, si nous y ajoutons les nombreuses personnes déplacées qui sont venues de l'arrière-pays où la vie est devenue un calvaire, consécutivement à la dégradation de la situation sécuritaire dans le pays depuis fin 2012 et début 2013. Essayons maintenant de voir ce qu'il en est de la composition de cette population et ses effets sur la stabilité à Bangui.

I.2- Peuplement de Bangui, un précédent aux confrontations interethniques

Historiquement, l'espace actuel de la ville de Bangui était occupé par les populations désignées sous les noms génériques de Bondjo, de Ngbandji, de Ndris et de Bouzerou (Villien *et al.*, *op. cit.*). Par suite de l'exode rural, Bangui est globalement occupée par les différents groupes ethniques du pays qui se sont installés en fonction de leurs origines et de leurs provenances, excepté le secteur administratif et commercial, ainsi que d'autres quartiers lotis dits des « évolués » (Lakouanga, Sica, Castors). Comme l'expliquent François Villien *et al.* (*idem* : 111), « De par son origine essentiellement rurale, elle [Bangui] comprend des personnes venues de tout le pays. [...] Ici les peuples se côtoient sans vraiment se mêler et le creuset n'en est encore qu'à ses balbutiements. La population de Bangui est marquée par la toute-puissance du facteur ethnique ».

Ainsi, les Mbatî et les Ngbaka qui peuplent le sud-ouest du territoire centrafricain, occupent la partie sud-ouest de Bangui, avec une présence plus affirmée dans la commune adjacente de Bimbo. Les Gbaya majoritaires à l'ouest du pays se sont établis au nord-ouest de Bangui en fonction de leur entrée dans la capitale. Il en est de même pour les populations Yakoma au sud-est et les Banda à l'est de Bangui. Toutefois, le tableau ethnique de Bangui n'est pas figé ; il évolue constamment. Selon François Villien *et al.* (*idem*, 117), le schéma habituel d'implantation d'une ethnie près de la route conduisant vers son lieu d'origine est contredite par une ethnie : les Banda qui sont disséminés sur l'ensemble de l'espace urbain. Certains quartiers populaires, proches de la vie européenne deviennent alors polyethniques. Ce phénomène est aujourd'hui amplifié par le manque de place dans les quartiers mono-ethniques qui poussent de plus en plus les migrants à s'installer au hasard des terrains disponibles. A cela

²² Plus exactement 1 425 276 en regroupement avec les communes de Bimbo et Bégoua depuis 2021 (Cf. Loi 21-001 relative aux circonscriptions administratives de la Centrafrique) dans le Grand Bangui (ICASEES, 2021).

s'ajoute le fait que les habitudes de vie à Bangui tendent vers un style de vie occidentalo-centré où la famille élargie se rétrécit peu à peu ; certains jeunes préférant vivre à l'écart de leurs parents et de la belle famille.

Signalons que si ces regroupements et occupations spatiales fortement liés à l'appartenance ethnique comportent l'avantage pour les nouveaux arrivants de se retrouver dans un environnement familial, il comporte l'inconvénient d'une manipulation à des fins politiques au point de donner lieu à ce qu'Emmanuel Chauvin (2009) appelle « une configuration préconflictuelle de la ville ». C'est le cas en 2001 où suite au coup d'Etat manqué du général André Kolingba (sudiste), les habitants des quartiers du sud de Bangui, majoritairement Yakoma ont été persécutés car accusés d'être complices de l'auteur du coup d'Etat qui appartient à cette ethnie. On a même assisté à la mise en place des « barrières ethniques » dans les rues de la capitale où étaient examinés les faciès, le nom et l'accent des passants (*ibid.*). Ce qui donne le ton d'une figure emblématique des conflits violents à la ville de Bangui.

I.3- Bangui, capitale emblématique des conflits violents en Centrafrique

Située au bord du "fleuve Oubangui"²³, la ville de Bangui est gérée par un Maire et est divisée en huit (08) arrondissements (elle est passée à 10 arrondissements depuis janvier 2021). Chaque arrondissement est placé sous la responsabilité des Présidents de délégation spéciale et conseillers municipaux et subdivisé en des groupements (administrés par des chefs de groupe) qui regroupent des quartiers (gérés par des chefs de quartiers).

A la fois capitale politique et économique de la RCA, Bangui concentre la quasi-totalité des activités du secteur moderne telle que l'administration centrale et tous les services qui y sont liés, les industries et les commerces, les grandes infrastructures scolaires (dont l'unique université publique du pays) et les équipements, sans partage équitable avec l'arrière-pays (RCA, RGPH, 2003). A elle seule, la ville de Bangui concentre également l'ensemble des départements ministériels et les autres institutions nationales et internationales. Elle héberge le siège de la Présidence appelé "Palais de la Renaissance" ainsi que le Parlement et la Primature.

²³L'*Oubangui* est en réalité une rivière par rapport au fleuve Congo dont il est l'affluent. Cependant, dépassant la taille de nombreux fleuves africains ou européens, on en est venu à lui accorder ce statut de *fleuve*. Cela relève aussi probablement des raisons d'ordre économique: parler de *fleuve* à des potentiels investisseurs est théoriquement représentatif de grandeur que parler de *rivière*. Dans *Le bassin de l'Oubangui*, Callède et al. (2009) n'utilisent que le terme *rivière*. Les auteurs ne parlent de *fleuve* qu'en référence à ce « grand et beau cours d'eau qui mérite bien son appellation de *fleuve* donnée par les banguiquois ».

Excepté quelques rares services déconcentrés de l'Etat qu'on retrouve dans l'arrière-pays, tout se passe à Bangui²⁴.

En dépit du degré de centralisation administrative dans cette capitale, unique ville vraiment urbaine de Centrafrique, Adrien-Rongier (1981), en la présentant dans une perspective urbanistique révèle une grande dichotomie révélatrice de la réalité socio-économique de cette ville; une vieille observation qui reste étrangement d'actualité quarante ans plus tard. Cette dichotomie, nous dit l'auteur, fait de Bangui une ville constituée :

[...] d'une part d'une cité administrative, commerciale et résidentielle, établie à l'emplacement de l'ancien poste colonial, entourée de quartiers lotis et, d'autre part, des *kodro*, quartiers qualifiés de « spontanés » par le système administratif, éloignés parfois de plusieurs kilomètres du centre [ville] où vit et travaille la plus grande partie de la population banguissoise.

Il n'y a pas d'électricité, excepté le long des axes principaux et dans quelques établissements publics, et l'approvisionnement en eau se fait au moyen de quelques rares bornes-fontaines, de sources et de marigot. (Adrien-Rongier, 1981: 93).

Bangui n'aurait pas été ainsi au départ. Devenue capitale de la République centrafricaine dès l'accession du pays à l'indépendance en août 1960, elle offrait une splendeur et une beauté qui répondait au défi de la modernité. En effet, le charme de cette capitale centrafricaine a toujours fasciné par le passé à telle enseigne qu'un journaliste européen l'avait surnommée en 1934, « Bangui la coquette » (Papoto, 2017 : 4). Mieux encore, en 1963, ajoute l'auteur, le célèbre homme politique ghanéen Kwame Nkrumah avait proposé à ses homologues de l'époque que Bangui soit le siège de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), mais en vain.

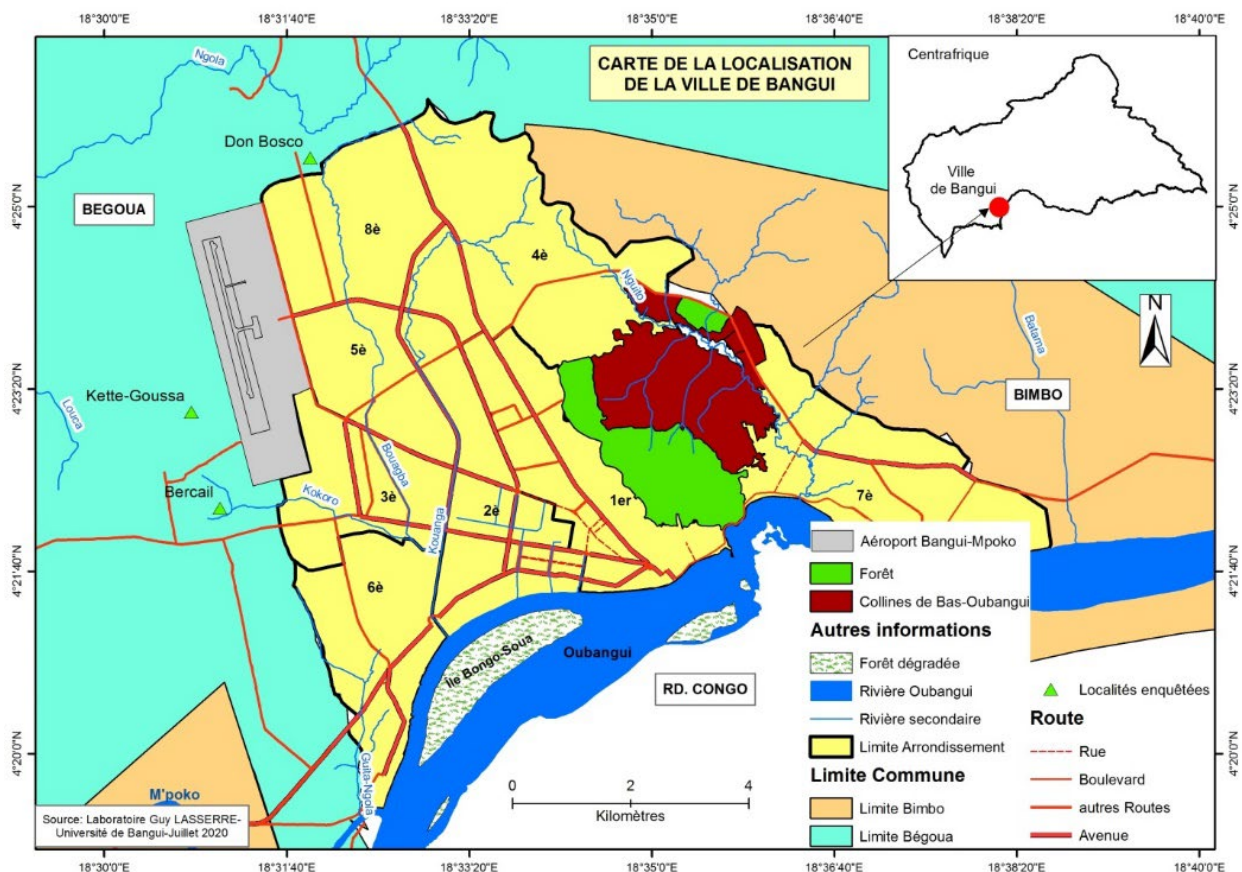
C'est dire que consécutivement aux crises sécuritaires répétitives survenues après les indépendances, l'agrandissement de la ville de Bangui n'est pas allé de pair avec son urbanisation : elle a donc stagné ou a régressé. Ainsi, à la suite des mutineries de 1996-1997, des coups d'Etat et les soubresauts militaro-politiques subséquents, des voix s'élèvent pour décrier la descente aux enfers de la capitale centrafricaine que d'aucuns qualifient désormais ironiquement de "Bangui, la roquette" (Finn Church Aid, 2014 ; Kassaï, 2015 ; Nasser Talel, 2021). Cela en référence aux détonations récurrentes des lances roquettes et armes lourdes qui font de Bangui un théâtre d'affrontements militaires, et pour signifier ce changement de « Bangui (ville) de charmes » à « Bangui (ville) de bombes » (Banque mondiale, 2016). Pour Papopto (*ibid.* :4), cette capitale n'émet simplement plus les mêmes échos d'antan en raison de la dépréciation de

²⁴ Par exemple, malgré les multiples plaidoyers auprès du gouvernement depuis 2021, l'obtention d'une nouvelle carte d'identité est conditionnée à la présence physique du demandeur à Bangui, quelque soit son lieu de résidence et les défis sécuritaire ou l'éloignement dont il fait face (Radio Ndéké-Luka, 04 mai 2021).

ses principaux critères d'attractivité urbaine, c'est-à-dire la dégradation généralisée de son cadre physique avec des rues poussiéreuses, un environnement méprisable en comparaison avec les autres grandes métropoles mondiales.

Carte N°2

Ville de Bangui (avec ses 8 arrondissements) et les communes adjacentes de Bimbo et Bégoua



✓ Bangui, un choix pertinent pour les études sur les jeunes et les conflits en RCA

Au regard de ces caractéristiques de la ville de Bangui (ancien poste colonial, capitale politique et économique, mais aussi théâtre des affrontements armés), parler des jeunes en lien avec les conflits violents en Centrafrique, c'est inévitablement choisir comme terrain la ville de Bangui où près de la moitié de la population (47%) a 18 ans (RCA, RGPH, 2003). Toutes les franges de la population centrafricaine dont la majorité jeune, tous les groupes ethniques et religieux y sont représentés et sont donc touchés d'une manière ou d'une autre par les crises qu'a connues la Centrafrique. Il est à comprendre que depuis l'indépendance (13 août 1960) jusqu'à nos jours, la quasi-totalité des conflits violents, quelles qu'en soient les formes, ont touché la ville de

Bangui : révoltes, coups d'Etat manqués ou réussis, mutineries, grèves, marches de protestations suivies ou pas de répressions, etc.

Bangui apparaît donc comme un terrain de prédilection pour qui veut investiguer le domaine des conflits violents survenus en Centrafrique. Ce choix a quelque chose de plus important encore : mener les enquêtes à Bangui (qui est notre ville de résidence), c'est aussi avoir accès aux différents acteurs du passé et du présent et être informé en temps réel²⁵ de l'évolution des crises récentes qui ont gagné la quasi-totalité du territoire centrafricain. C'est aussi être en mesure de côtoyer les communes périphériques de Bangui telles que Bimbo et Bégoua, sièges de certains groupes armés, en l'occurrence les Anti-Balaka.

D'ailleurs, il suffit de se balader en observateur dans la ville de Bangui pour constater les traces laissées par les conflits dans la ville : maisons détruites ou incendiées, traces des balles sur les murs des édifices publics ou privés non réhabilités, voitures calcinées, tombes spontanées dans certains quartiers, etc. Il en est de même des souvenirs frappants de certains endroits comme les sites des déplacés créés spontanément dans l'enceinte des endroits comme l'aéroport de Bangui, les églises et mosquées après le coup d'Etat de mars 2013. Ces sites sont appelés ironiquement « Ledger » par la population en référence au nom d'un hôtel cinq étoiles de Bangui où résidaient et travaillaient le Président putschiste Michel Djotodia et sa suite, alors que la majeure partie de la population vivait dans le dénuement total sur ces lieux de refuge. Nous étions nous-même l'un des habitants de ces fameux « Ledgers » entre 2013 et 2014.

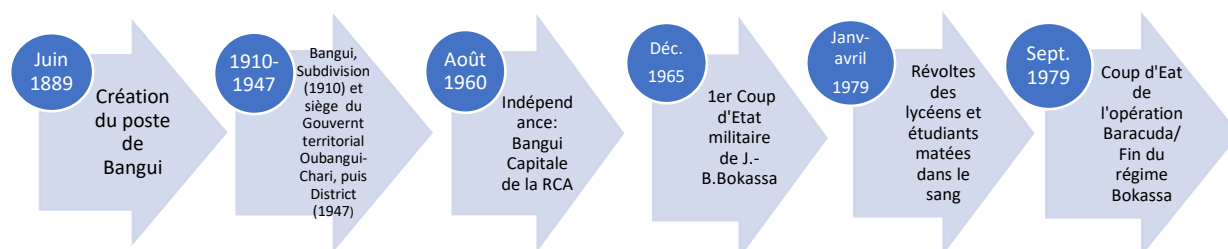
Bangui est par conséquent un site qui permet de comprendre la situation d'arène politique que nous décrivons, car elle permet d'appréhender les décisions politiques et les réactions immédiates de la population et des jeunes face aux différents événements sociopolitiques. Et surtout comment les différents acteurs en présence (représentants de l'État et de l'administration, hommes politiques, chefs rebelles, ONG, etc.) interagissent avec cette jeunesse nombreuse et plurielle.

C'est donc à Bangui et dans sa commune périphérique de Bégoua que nous avons collecté certaines informations pertinentes auprès des jeunes et leaders de jeunes, des administrateurs

²⁵ En dehors de Bangui, l'on semble « déconnectée » du monde (du moins lors de la phase empirique de cette recherche): la plupart des stations radio n'émettent pas au de-là de Bangui ; et en province, l'accès à l'internet est aussi hypothétique. Travailler à Bangui, c'est aussi prendre en même temps une distance avec Paoua (dans notre cas) et suivre comparativement l'évolution de la vie à l'autre bout.

ou autorités, des (anciens) militaires, mais aussi des (anciens) chefs rebelles (Séléka ou anti-Balaka) et anciens jeunes combattants des groupes armés.

Chronologie 1 : de la création du poste de Bangui à la fin du régime Bokassa (Notre reconstitution). La suite logique de cette chronologie est liée à l'histoire générale du pays.



De la gauche vers la droite : image 1 : rochers ayant abrité l'installation définitive du poste colonial de Bangui au bord de l'Oubangui en face du poste colonial de Zongo devenue ville rurale (RDC) ; **image 2** : une vue de la ville de Bangui - entrée du complexe sportif 20 000 places sur l'avenue des Martyrs.

@ : Sjoerd Sijsma, Projet UNCEF-ASCL, Bangui, décembre 2017.

II. PAOUA, UNE ZONE RURALE EN PROIE A L'INSTABILITE

II.1- Vue d'ensemble de la sous-préfecture et ville de Paoua

Le substantif *Paoua* est une altération de *Pârâouâ* ou encore *Pâouâ* par les colons, et signifie en langue Talé « nous cultivons la terre » (« nous sommes en train de cultiver la terre ») (entretien avec le 1^{er} Adjoint au Maire de Paoua, entretien avec un notable de Paoua, oct. 2016). Le nom *Paoua* est utilisé pour désigner aussi bien la *ville* de Paoua ("Paoua-centre" comme on dit localement), que la *sous-préfecture* avec ses huit communes dont la municipalité de Paoua (Wikiwand, *Paoua*, 2020). Elle est l'une des six sous-préfectures de l'Ouham-Péndé, et est située dans le nord-ouest de la Centrafrique, entre 7° et 8° de latitude nord, 16° et 17° de longitude est (Lucas, 1981).

Historiquement, Paoua (en tant que sous-préfecture) est une ancienne subdivision de la circonscription de l'Ouham-Péndé (dans ce qui était l'Oubangui-Chari), créée par arrêté du 17 novembre 1930 (à effet du 1^{er} janvier 1931) dont elle suit les évolutions administratives jusqu'à l'indépendance sous forme de district à partir de 1947 (Fiche de l'ANOM, 2017). La ville de Paoua est devenue chef-lieu de subdivision en remplacement de l'ancien chef-lieu (de canton - 1920-1930) établi à Lia depuis 1921 (Wikiwand, *ibid.* ; Agence de la France d'Outre-Mer, 1950). Deux notables de Paoua nous ont expliqué ce déplacement de chef-lieu de Lia à Paoua par la gentillesse et l'accueil chaleureux que les habitants de Paoua avaient l'habitude de réserver aux administrateurs coloniaux (entretien avec le 1^{er} adjoints au maire, entretien avec un ancien militaire retraité, Paoua, octobre 2016). Paoua n'est devenue chef-lieu de sous-préfecture qu'en 1961 après l'indépendance et par suite de la loi N° 60.179 du 23 janvier 1961 portant création des préfectures et sous-préfectures sur le territoire de la (nouvelle) République Centrafricaine.

La population de la sous-préfecture de Paoua est estimée quant à elle, à 223 563 habitants²⁶, soit presque la moitié des habitants de la préfecture de l'Ouham-Péndé. Elle est la plus peuplée de toutes les sous-préfectures de l'Ouham-Péndé (Monographie de la préfecture de l'Ouham-Péndé, déc. 2007). Ce qui explique son érection en préfecture appelée Lim-Péndé depuis 2021. Cependant, Paoua en tant que ville, compte plus de 49 459 habitants pour une superficie de 1 750 Km². La population de la sous-préfecture de Paoua est composée en majorité des groupes ethniques Tali (ou Talé, un sous-groupe Mboum²⁷) et Kaba (qui appartiennent au groupe Sara²⁸). A côté de ces principaux groupes ethniques majoritaires, on y trouve aussi les Banda²⁹,

²⁶ Le 1^{er} Adjoint au Maire de la ville de Paoua nous fournit en 2016, le chiffre de 245 000 habitants, pour cette même population de la sous-préfecture de Paoua avec ses huit communes. En 2003, Paoua avait à elle seule, 36,8 % de la population totale de la préfecture de l'Ouham-Péndé (Monographie de l'Ouham-Péndé, 2007).

²⁷ Les Mboum sont originaires du Plateau de l'Adamaoua au Cameroun, ayant comme capitale Ngaoundéré, où ils sont installés avant le X^e siècle. Ils se disent originaires du Badar au Yemen d'où ils ont fui aux temps du Prophète parce qu'ils ne voulaient pas se convertir. [...] Dans l'actualité ils occupent l'extrême nord-ouest de la Préfecture de l'Ouham-Pende. Selon Nozati (2001:43, cité par Unicef-Mendiguren, 2012) « *Le mot MBOUM lui-même est ambigu*. Il désigne parfois l'ensemble des locuteurs centrafricains de langues apparentées au MBOUM camerounais: *PANA, KARE, GONGHE, TALI, PONDO* » (Unicef-Mendiguren, *idem*: 332). A Paoua, on retrouve particulièrement les Tali.

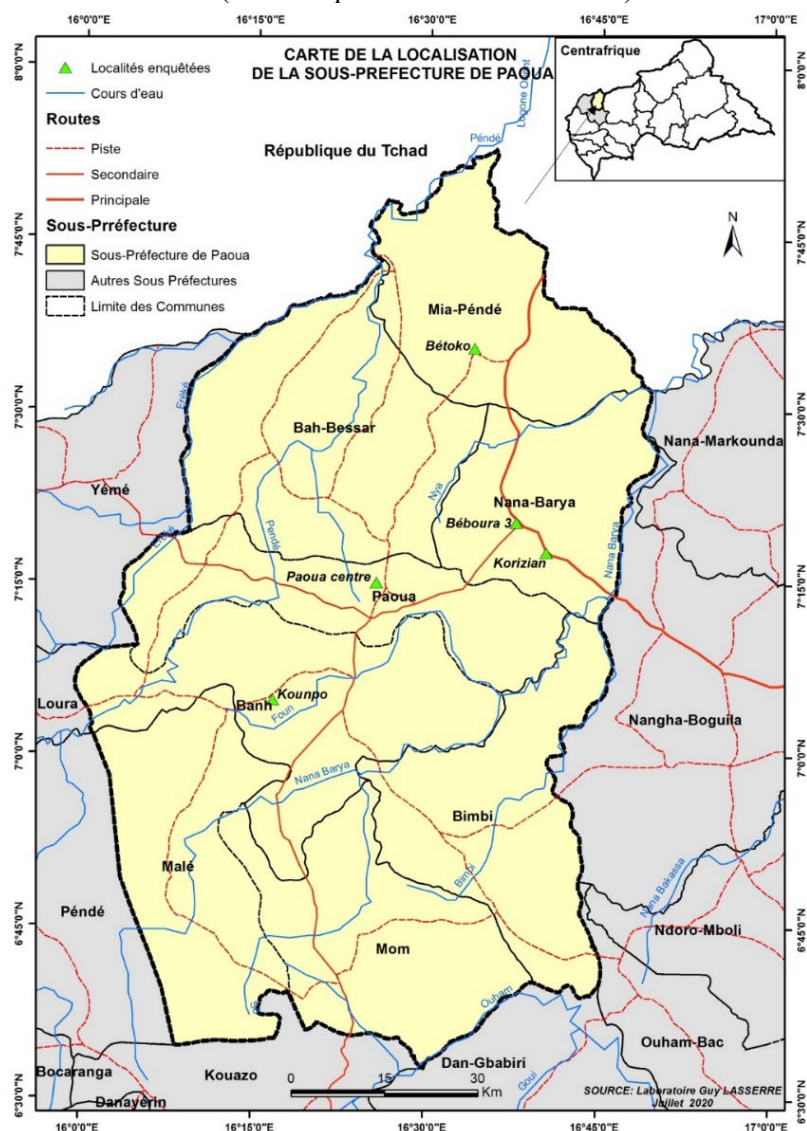
²⁸ Les Sara (déformation de *n'sara* en arabe, veut dire chrétien (Saragba, 2004)) sont arrivées dans la région en provenance de la Nubie entre le XVI-XVII siècles. Leur fief est situé à l'extrême sud du Tchad (préfectures du Logone Occidental, Oriental et du Moyen Chari) ayant comme capitale la ville de Sahr. Ils occupent également l'extrême nord-ouest de la RCA, où le Logone oriental prend sa source (Mont Ngaoui) sous le nom de la Péné, occupant une étroite frange de Paoua jusqu'au Parc National de Bamingui-Bangoran. Il existe plusieurs sous-groupes Sara dont les Dagba, les Kaba, les Kaba dunjo ou ndinjo, les Kaba laka, les Laka (Unicef-Mendiguren 2012:332). Les Kaba constituent le sous-groupe présent à Paoua.

²⁹ Possibles descendants des Yanguéré que Jacques Serre (s.d.) situe l'arrivée vers Paoua en 1940.

les Mandja, les Peulh (Foulbé et Mbororo), les Haoussa, les Bornou (commerçants venus de l'Adamaoua et du Bornou) et des commerçants tchadiens qui composent les groupes minoritaires (*ibid.*). Signalons que l'effectif global et la composition de cette population ne sont pas stables du fait de l'insécurité qui occasionne les mouvements et fuites de certaines populations vers les contrées voisines, ou des localités voisines vers la ville et sous-préfecture de Paoua. Administrativement, la sous-préfecture de Paoua compte plus de cinq cents³⁰ quartiers et villages répartis dans huit communes sur une superficie de 8 630 km².

Carte N° 3

Sous-préfecture de Paoua (devenue préfecture de Lim Péné)- nord-ouest de la RCA



³⁰ En 2007, la sous-préfecture de Paoua comptait 407 quartiers et villages (Monographie de l'Ouham-Péné, déc. 2007). Avec plus de 8 habt./km² d'après le recensement de 1975, Paoua avait déjà la densité la plus élevée de population par rapport à la moyenne nationale qui était de 4 hab./km² (Lucas Yves., 1981).

Les activités économiques à Paoua reposent essentiellement sur l'agriculture³¹ et l'élevage. Ces activités occupent les 3/4 de la population. Outre la consommation locale, les produits des cultures vivrières sont acheminés et vendus sur les marchés à Bangui ou au Tchad voisin (Chauvin, 2014). Les cultures maraîchères sont pratiquées sur les berges des cours d'eau qui arrosent la ville de Paoua ou dans les champs proches des cours d'eau. Le coton, culture de rente introduite par l'administration coloniale, constitue la principale source de revenus au niveau local. Cependant, depuis ces dernières années, cette culture est objet de délaissement à cause de l'insécurité combinée à la mévente des produits. Le tabac y est aussi cultivé en petite quantité pour l'exportation et la consommation locale.

On y pratique également l'élevage de gros bétail (bovins, élevés essentiellement par les peuls), l'élevage traditionnel de petit cheptel (caprinés -boucs, chèvres, moutons-, cochons) et de volaille (poulets, canards). Le petit commerce des produits de première nécessité, en majorité tenu par les commerçants musulmans y est aussi florissant (Monographie de l'Ouham-Péndé, *idem* ; entretien avec le 1^{er} Adjoint au Maire de Paoua, oct. 2016). Il se développe à Paoua des échanges commerciaux avec la Tchad voisin en dépit de la fermeture de la frontière avec la Centrafrique depuis avril 2014 suite aux accusations portées contre le Tchad d'avoir soutenu les groupes rebelles centrafricains (Chauvin, 2018 : 79). Cependant, les timides reprises de ces activités économiques cachent mal leur effondrement général à cause de l'insécurité et les déplacements de populations.

II.2- Infrastructures et dispositifs sécuritaires à Paoua et ses environs

Sur le plan administratif, la sous-préfecture de Paoua est administrée par un Sous-préfet. La municipalité de la ville de Paoua quant à elle, est gérée par une Délégation spéciale composée d'un Maire et des Conseillers municipaux. C'est aussi le cas des sept (07) autres communes environnantes (Mia-Péndé, Bah-Bessar, Nana-Barya, Banh, Malé, Bimbi et Mom). Sur le plan judiciaire, Paoua dispose d'un Tribunal dirigé par un Président de Tribunal avec la présence d'un Procureur, même si ces personnalités sont rares dans cette ville (du moins lors de nos visites de terrain en 2016 et 2017). Le service des impôts et des douanes est aussi en place, mais ne travaille pas en dehors de la ville de Paoua où les axes sont encore sous le contrôle des groupes armés. Une radio communautaire, *La Voix de la Pendé* émet depuis Paoua sur 102.6

³¹ Favorisée par une pluviométrie de 1400 mm/an avec une saison sèche allant de 5 à 6 mois (novembre à mars-avril) et une saison des pluies d'environ 6 mois (de mai à octobre). Les mois les plus pluvieux sont les mois de Juillet, août, septembre, pendant lesquels il tombe les 2/3 des pluies annuelles (Lucas., ORSTOM, 1981 ; Weatherspark, *Paoua*, consulté le 27 février 2020)

FM, dans un rayon de 60 km. La radio de la MINUSCA *Guira FM* est aussi écoutée à Paoua et ses environs (enquêtes de terrain, Paoua 2016 et 2017 ; entretien avec un journaliste de la radio *Voix de la Péné*, mars 2017). D'autres structures administratives qui existaient à Paoua ont purement et simplement disparu. Il s'agit du Département de l'Elevage, de la Division de contrôle des Impôts, du Cantonnement forestier, du Trésor public (Agence spéciale) et de la Garde républicaine. Ces structures étaient fonctionnelles lors de l'élaboration de la Monographie de la préfecture de l'Ouham-Péné publiée en 2007, alors que lors de nos visites de terrain, elles étaient inexistantes.

A l'exception de certains villages environnants où l'école ne fonctionne presque pas, on note une lente et progressive reprise des activités scolaires dans le centre-ville de Paoua qui compte un lycée public et quelques écoles primaires publiques mixtes réparties entre deux secteurs scolaires (Paoua1 et Paoua2) (enquêtes de terrain ; entretien avec le Chef de secteur scolaire de Paoua 1, mars 2017).

Sur le plan sécuritaire, on compte la présence d'un commissariat de police (avec à sa tête un commissaire de police et quelques policiers), et une brigade de gendarmerie (dirigée par un commandant de brigade et quelques gendarmes). Cependant, ces structures étatiques manquent de moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. A ces structures de sécurité intérieure, s'ajoute une base de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) présente dans la ville de Paoua avec ses ailes militaire et civile (enquêtes de terrain, 2016 et 2017 ; de Vries & Glawion, 2015). Cependant, en dépit de ces dispositifs sécuritaires *à minima*, « la ville de Paoua reste quadrillée par les forces et groupes rebelles » comme nous le faisait savoir le 1^{er} Adjoint au maire de Paoua en octobre 2016.

On peut répartir ces groupes armés non conventionnels en trois groupes : le Mouvement Patriotique Centrafricain (MPC) du "général" AlKatim Ahamat Mahamat, encadré localement par le "général" Bahar ; le groupe Révolution et Justice (RJ) dirigé par Armel Sayo, et un groupe des Anti-Balaka³² dont une branche dissidente se faisait appelée *Les Patriotes* (entretiens de terrain, Paoua, 2016, 2017). Ces trois groupes occupent tous les axes routiers et par moment, s'affrontent ou font des exactions sur les populations civiles. Le groupe MPC est composé

³² Selon une étude menée par de Vries et Glawion en 2015, il n'existerait aucun groupe anti-Balaka dans la région de Paoua. Nos entretiens formels et informels avec les autorités locales et autres personnes ressources nous ont par contre attestés (du moins à partir de 2016), une présence de groupe de jeunes se faisant appelés les Anti-Balaka.

majoritairement des ex-Séléka à dominante musulmane. La RJ quant à elle, est considérée comme un groupe constitué en majorité des éléments membres de l'ethnie Tali (ou Talé). Le groupe Anti-Balaka enfin, est supposé constitué pour la plupart des éléments du groupe ethnique Kaba. Il en ressort une situation de belligérance entre ces trois groupes pour des raisons et intérêts divers. Cependant, lors de notre dernière visite en mars 2017, nous avons constaté une collaboration/fusion entre les ex-Séléka du MPC et le groupe armé RJ. Cela se vérifie entre autres, par leur présence commune sur les barrages installés sur les différents axes routiers. Par contre, les ex-Séléka du MPC sont en constante rivalité et affrontements avec les Anti-Balaka (Entretiens avec les autorités locales, Paoua, mars 2017). Aux dernières nouvelles, le groupe RJ s'est scindée en deux : une tendance Armel Sayo et une tendance Bélanga (Entretien avec la Conseillère RJ aille Bélanga, Paoua, mars 2017 ; APPR-RCA, 2019), et on constate une incursion régulière des éléments peuls du mouvement rebelle 3R (Retour, Réclamation et Réhabilitation) du "général" Bi-Sidi Soulemane alias Sidiki dans les environs.

Voilà pour ce qui est de la présentation de Paoua vue ici à la fois comme ville et sous-préfecture du nord-ouest centrafricain. Alors, quelles sont les raisons qui ont conduit au choix de ce site comme terrain de recherche parmi tant d'autres zones rurales de la République centrafricaine ? Ou encore, que représente Paoua au regard de la recherche sur les jeunes et les conflits violents et récurrents en Centrafrique ?



Du haut vers le bas :

image 3 : Pancarte indicative à l'entrée sud de la ville de Paoua ;

image 4 : maison des jeunes de la ville de Paoua réhabilitée l'ONG Conseil danois pour les réfugiés (DRC) sur financement de la Coopération suisse

@ : images de l'auteur, Paoua, octobre 2016



II.3- Paoua, une longue histoire de rébellion

"Pourquoi avoir choisi Paoua pour une recherche sur les jeunes et les conflits violents en Centrafrique ?" est une question à se poser en toute légitimité. En effet, si à l'époque coloniale, Paoua avait bonne presse pour son accueil chaleureux au point de ravir au village Lia le statut de chef-lieu de subdivision administrative, il en est autrement à l'époque post-indépendance. En effet, Paoua est l'une des rares villes centrafricaines après l'indépendance à avoir connu la première, et à répétition par la suite, des situations de rébellion auxquelles s'ajoutent les exactions des coupeurs de routes (*Zaraguina ou Zargina*³³), et d'avoir eu une longue histoire de résistance communautaire avec les gouvernements successifs en Centrafrique. Paoua a ainsi une longue histoire avec les groupes armés et groupes d'autodéfense, et permet de proposer une interprétation décentrée des conflits en Centrafrique, à la marge du pouvoir confiné à Bangui.

Sa proximité avec le sud instable du Tchad, et surtout son éloignement de la capitale Bangui en sont aussi d'autres raisons. Pour se rendre à Paoua depuis Bangui, il y a la possibilité de voyager par la route ou par les airs. Toutefois, en l'absence de compagnies aériennes commerciales qui pourraient desservir la localité, le voyage par avion n'est réservé qu'aux employés du système des Nations unies et aux acteurs humanitaires. Ayant eu l'occasion de nous rendre à Paoua en empruntant les deux voies, nous avons connu les vicissitudes de la voie routière menant à Paoua en parcourant les 499 km (Bangui-Paoua) en une semaine ! Cela explique à quel point, dirons-nous, Paoua apparaît comme "déconnectée" de la capitale Bangui, centre administratif, politique et économique du pays. Cette déconnexion est non seulement spatial, mais aussi social (Glawion & De Vries, 2018), économique, administrative, et surtout sécuritaire. Cela ferait-il d'elle une zone "hors du contrôle", ou confirmerait qu'elle constitue un exemple type de l'« *hinterland* » centrafricain (Lombard, 2012) ? Les faits tendent amplement à le confirmer.

Zones d'érection des groupes d'autodéfense ou de rébellion, Paoua a « la réputation d'être rebelle car elle abrite plusieurs groupes armés insaisissables » (de Vries & Glawion, 2015). Ce qui en fait un terrain de prédilection pour notre recherche. L'un de nos informateurs nous l'a si bien expliqué quand il faisait remarquer qu'« après un coup d'Etat manqué d'un certain nombre d'acteurs politiques, les leaders du putsch se sont très vite retranchés à Paoua et profitaient de la proximité avec le sud du Tchad (instable à l'époque) où ils ont mis en place un groupe rebelle

³³ Les équipes de *zargina* en opération relèvent le plus souvent d'un mélange d'ex-militaires tchadiens arabophones, de Mbororo uuda'en et d'indicateurs locaux. Des commerçants jouant le rôle de receleurs ou de facilitateurs pour des financements et des armes peuvent parfois s'engager sur le terrain les armes à la main (Seignobos, 2013, cité par Chauvin et Seignobos, 2013).

appelé les *Codo-Mbakara*³⁴ » en 1982 (Interview d'un chef de groupe, Paoua, mars 2017). Ensuite, après le renversement du pouvoir de l'Etat en 2003 par le général Bozizé, la région de Paoua (qui est une région d'origine du président évincé) a encore fait parler d'elle par la création en 2005 d'une rébellion dénommée Armée Populaire pour la Restauration de la Démocratie (APRD). L'APRD se battait contre les éléments FACA de la garde présidentielle du nouveau président putschiste François Bozizé et accusés d'exactions contre la population civile (HRW, 2007 ; *Wikiwand*, Paoua, consulté le 15 oct. 2019), mais aussi contre les Zaraguina qui écumaient déjà la région au début de la décennie 1990 et contre lesquelles se battaient les anti-zaraguina (Chauvin et Seignobos, 2013). C'est d'ailleurs « sur les cendres de l'APRD qu'est né la Révolution Justice (R.J.) » suite à l'exaspération des populations face aux exactions des groupes de la Coalition Séléka (entretien avec un notable de Paoua, octobre 2016 ; voir aussi de Vries & Glawion, *ibid.*). Pour un leader de la Révolution et Justice (entretien avec la Conseillère RJ, Paoua, mars 2017), ce mouvement a donné le ton de la résistance armée anti-Séléka dont la version aboutie est aujourd'hui appelée Anti-Balaka, avec une mobilisation toujours importante des jeunes.

Comme on peut le voir, le choix porté sur la sous-préfecture de Paoua dans cette étude de l'arène politique en RCA est pertinent à plusieurs titres : des expériences de longue durée avec les conflits violents et les groupes armés ou groupes d'autodéfense, la résistance aux *Zargina*, aux FACA et aux (ex-) Séléka sur fond d'une participation constante des jeunes dans les violences (Both *et al.*, 2020). L'éloignement de Paoua de la capitale fait d'elle un espace particulier où l'on peut observer et analyser la faillite de l'Etat qui ouvre la voie à la violence et à l'instabilité. Paoua fait également frontière avec le Tchad, l'un des pays de la sous-région en proie à des crises récurrentes avec effets notables sur le nord et le nord-ouest centrafricain³⁵. Connue dans un passé récent pour sa productivité agricole grâce à la culture attelée, la sous-préfecture de Paoua est aussi sous l'influence directe de certains habitants peu scrupuleux du Tchad voisin que la population agricole locale accuse de profiter des troubles pour voler les bœufs de traie ou perpétrer des forfaits (entretien avec le 1^{er} Adjoint au Maire de la ville de Paoua, oct. 2016). Cette instabilité récurrente a d'ailleurs valu à Paoua son sobriquet de "Palestine"³⁶ en référence aux récurrentes crises israélo-palestiniennes. Nous y avons d'ailleurs commencé nos

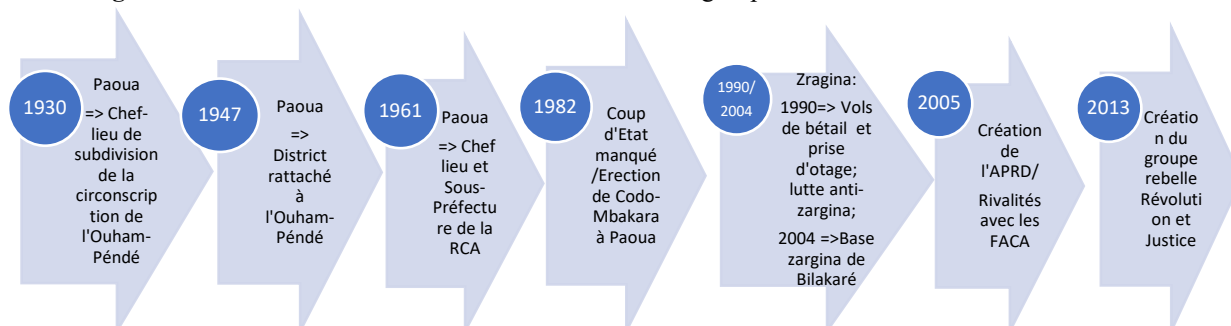
³⁴*Codo-Mbakara* vient de *Codo* diminutif de *Commando* et *Mbakara* du nom d'un serpent venimeux dans la région de Paoua (Interview d'un chef de groupe, Paoua, mars 2017).

³⁵ C'est le cas dans les années 1980, des liens entre « codos verts » de Logone et « codos rouge » du Moyen-Chari au Tchad et les « codos mbakara » en Centrafrique. Il y a aussi eu le cas du rebelle tchadien Baba Laddé dans le nord de la Centrafrique (Chauvin et Seignobos (2013).

³⁶ Une analogie est faite ici aux premières syllabes "Pa" des noms *Paoua* et *Palestine*.

recherches avant d'ajouter ensuite Bangui et sa périphérie de Bégoua comme second site de recherche.

Chronologie 2 : Histoire administrative de Paoua et création des groupes armés



III. REPRESENTATIVITE DE LA JEUNESSE EN CENTRAFRIQUE

Nous ne saurions terminer cette présentation de nos sites de recherche sans parler de la représentativité de la jeunesse en République centrafricaine. En effet, les jeunes sont représentés en Centrafrique au sein d'une plateforme appelée Conseil National de la Jeunesse centrafricaine (CNJCA) avec un bureau exécutif national à Bangui. Le CNJCA est placée sous la tutelle du ministère de la jeunesse, des sports et de l'éducation civique. Structure faîtière qui regroupe en son sein toutes les organisations de la jeunesse, le CNJCA est divisé en conseils préfectoraux, sous-préfectoraux et communaux en province, en conseils d'arrondissements à Bangui, et enfin en Sections CNJCA pour la diaspora (Statuts du CNJCA, 2015). Selon ses Statuts (art.6), le CNJCA a pour but de « promouvoir l'épanouissement de la jeunesse, de mobiliser, de coordonner les actions des organisations de jeunesse et de défendre leurs intérêts au niveau national et international ». Bien que apolitique, à but non lucratif et laïque, le CNJCA se réserve toutefois le droit de se prononcer sur les questions d'intérêt général de la nation. Ce qui justifie la devise « Jeunesse, debout pour ta patrie » (Statuts du CNJCA, 2015 : art. 1 & 2).

A Bangui, le CNJCA dispose des démembrements dans tous les arrondissements, appelés Conseils d'arrondissement et coordonne les activités liées à la jeunesse, à son émancipation et sa représentativité au sein des instances publiques. Ces démembrements travaillent en collaboration avec les maisons de jeunes et de cultures de chaque arrondissement qui sont généralement chargées de l'animation culturelle et sportives dans leurs secteurs respectifs. Dans la Préfecture de l'Ouham-Pendé, il existe un conseil préfectoral du CNJCA et des conseils sous-préfectoraux comme à Paoua. Cependant, nous n'avons pas constaté l'existence des conseils communaux. Le conseil sous-préfectoral de la jeunesse de Paoua dispose d'un bureau composé

de 25 membres (en 2016). Ce comité a mis en place des « antennes³⁷ » de jeunes dans chacun des quatre groupements (de quartiers) de la ville de Paoua. Ces « antennes » sont chargées de représenter les jeunes auprès du comité ou bureau sous-préfectoral, mais aussi de lui rapporter des informations relatives à la jeunesse dans leurs quartiers ou groupements respectifs.

Tout comme à Bangui où les Conseils d'arrondissement travaillent en collaboration avec les Maisons des jeunes et de la culture, le comité sous-préfectoral de la jeunesse de Paoua travaille avec la Maison des jeunes et de la culture de Paoua. Celle-ci abrite la coordination des activités culturelles et sportives dans la sous-préfecture de Paoua. La Maison des jeunes et de la culture de Paoua a été réhabilitée par l'ONG Conseil danois pour les réfugiés (DRC) avec l'appui financier de la Coopération suisse, et dispose d'une salle de réunion, de quelques bureaux et d'une bibliothèque équipée de deux ordinateurs de bureau et de quelques livres pour les abonnés (enquête de terrain, sept. 2016). A Bangui, les bâtiments abritant les maisons de jeunes ont aussi souvent les mêmes compartiments.

Cependant, il est à noter que cette structure nationale de la jeunesse et ses démembrements peine à imposer son point de vue dans les grandes instances de prise de décision au niveau national, et ne dispose pas des moyens de ses ambitions. Cela tient aussi de l'exclusion dont cette jeunesse est l'objet quant à son implication dans la gestion de la chose publique. Par exemple, dans plusieurs textes de lois, le législateur conditionne l'accès à certains postes de responsabilité à un âge minimum de 35 ans révolus, et à l'acquisition d'une expérience d'au moins 10 ans. Ce qui constitue un critère de mise à l'écart, alors que même l'ancien Président David Dacko était devenu chef de l'Etat à l'indépendance de la RCA à l'âge de 30 ans³⁸. C'est le cas de la Loi organique n°20.002 et la Loi n°17.005 portant respectivement composition, organisation et fonctionnement de l'Autorité Nationale des Elections, et de la Haute Autorité Chargée de la Bonne Gouvernance (Béninga, 2021). D'où nécessité de mettre en place une Loi relative aux droits politiques de la jeunesse en Centrafrique qui aura l'avantage d'encadrer l'implication des jeunes dans la vie politique et fera obligation aux autres textes de s'y conformer (*ibid.*).

Pour un ancien président du CNJCA, le délaissement des jeunes de la Centrafrique s'explique par le manque de volonté politique et d'actions concrètes de la part du gouvernement. Pour ce

³⁷ Sorte de point focal des jeunes par groupement de quartiers. Certaines "antennes" ont été mises en place lors de notre visite de terrain en 2016.

³⁸ Même si ces ascensions sociales rapides de nombreux jeunes adultes (la minorité instruite) étaient dues à l'époque, aux places laissées vacantes par le départ des administrateurs coloniaux à l'indépendance des pays africains autour de 1960 (Gosselin, s.d.).

jeune leader, de bons documents de programme existent sur papier (les Politiques nationales et les Plans opérationnels de Promotion de la jeunesse), mais personne ne se gêne quant à leur mise en œuvre concrète (entretien avec le Président de la CNJCA, août 2017). Pire, le CNJCA et d'autres organes phares de la jeunesse comme l'Association nationale des Etudiants centrafricains (ANECA) sont souvent objets de manipulation par des hommes politiques. D'ailleurs, au moment où nous terminons cette thèse, le CNJCA et l'ANECA ont été dissouts, officiellement à cause des dissensions internes entre leaders des jeunes. Cependant, de l'avis d'observateurs sociopolitiques, cela traduit une volonté des autorités de museler la jeunesse en étouffant ses organisations (Radio Ndékéluka, Emission *Patara*, 30 sept. 2023).

C'est dire qu'en plus de Bangui et Paoua, le CNJCA a été un autre terrain que nous avons exploré. Nous approcher de cette structure et ses démembrements nous permettait aussi d'avoir un aperçu du positionnement des jeunes dans cette arène politique à un niveau formel. Comme le soulignent Diouf et Collignon (2001 :06), la catégorie "jeune" apparaît sur la scène des sciences sociales, de même que pour nous, comme « territoire d'investigation ».

Conclusion du chapitre

Pour mener cette recherche empirique, deux sites ont été sélectionnés à savoir Bangui au sud et Paoua au nord-ouest de la RCA. Bangui est choisie pour le fait qu'elle est le point de départ de la longue histoire violente de la RCA, celle de la colonisation dont nous analysons les effets à long terme. Elle est aussi le centre d'éclosion et de convergence de nombre de révoltes, de mouvements de rébellion et de coups d'Etat militaires à l'époque postcoloniale. Bangui a enfin la particularité d'avoir connu l'une des premières révoltes des jeunes de plus grande envergure (janvier-avril 1979) qui a conduit à des changements de grandes ampleurs (la chute d'un Empire en Centrafrique). Quant à Paoua, une sous-préfecture et ville rurale de la Centrafrique, elle est représentative des zones éloignées de Bangui la capitale, et a la particularité de s'être illustrée par la naissance du premier groupe armé formel (les *Codo-Mbakara*) connu dans ses actions contre le gouvernement central après le coup d'Etat manqué de 1982. Paoua a aussi la particularité d'être une zone instable où vit une jeunesse nombreuse, et où s'érigent des groupes d'autodéfense et de rébellion. Ce qui lie parfaitement jeunesse, conflit et violence inscrits dans la longue durée : point de départ et d'aboutissement des actes violents, des contestations/révoltes des jeunes réprimés dans le sang ou coups d'Etat d'un côté, et groupes d'autodéfense ou de rébellion armés de l'autre. Ces deux terrains ont également en commun d'avoir été directement touchés par les rébellions et autres actes de violences impliquant les

jeunes aussi bien dans le passé que dans le présent. La pertinence de ces choix s'exprime aussi à travers l'emprise étatique : périphérie et hors de contrôle pour Paoua, centralité et zone de contrôle du pouvoir pour Bangui.

Sur le plan démographique, ce sont aussi des endroits du pays où est concentré le plus grand nombre de la population centrafricaine, et donc comptant le plus grand nombre de jeunes : Bangui étant la ville la plus peuplée, et Paoua, la sous-préfecture la plus peuplée ; toutes deux aujourd'hui érigées en préfectures. Enfin, ce sont des contrées qui font frontière avec des pays voisins qui vivent également dans des situations intermittentes d'instabilité avec des effets non négligeables sur la Centrafrique. Le Tchad a, à maintes reprises été accusé d'influer sur le cours des conflits en Centrafrique en passant par Paoua et certaines villes du Nord. Bangui a aussi par le passé (2001) bénéficié des soutiens des combattants du Mouvement de Libération du Congo (MLC) de Jean Pierre Bémba Gombo.

Comme cela pourrait aller de soi, nous ne sommes pas en train de démontrer que Paoua et Bangui sont des zones de conflits violents par excellence, et que les jeunes qu'on y trouve sont les plus agressifs et violents de la Centrafrique. Il n'en est rien, et cela n'est nullement notre prétention. Étant donné qu'il s'agissait simplement de décrire le long processus de la construction de l'arène politique en Centrafrique au cœur de laquelle on retrouve les jeunes entre autres acteurs, ces sites sont apparus comme des cas illustratifs pertinents pouvant renseigner nos analyses et répondre à nos préoccupations. De toutes les manières, une telle recherche n'aurait pas de chance d'aboutir si elle était menée sur toute l'étendue du territoire national. Il fallait donc choisir en tenant compte des moyens matériels et humains dont nous disposions, du temps imparti et de la réalité du terrain, tout en restant le plus proche possible des objectifs recherchés afin de gagner en profondeur. D'ailleurs, comme nous le verrons, il y a une frange de cette jeunesse qui a choisi un autre itinéraire en dépit d'un contexte de crise ambiante, celui de ne pas s'impliquer comme acteur armé dans la violence (s'exiler ou se mettre à l'abri). Cette catégorie de jeunes, majoritaire mais silencieuse voire victime, ne sera pas exclue de notre analyse. Cela dit, comment avons-nous procédé pour recueillir les données auprès des jeunes dans ces contextes où la violence reste un trait marquant ? Nous répondons à cette interrogation au chapitre suivant.